



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Le ministre d'État  
garde des Sceaux  
ministre de la Justice**

Madame Marie-Anne Frison-Roche  
Professeure des universités  
63 rue de la Faisanderie  
75116 PARIS

Paris, le

**02 SEP. 2025**

Réf : 202510021289

Madame la Professeure,

Le droit de la compliance occupe désormais une place structurante dans l'évolution des systèmes juridiques contemporains, au croisement du droit économique, du droit des entreprises, du droit public, et des dynamiques de régulation. Il s'impose progressivement comme un levier stratégique d'attractivité économique et de souveraineté juridique.

Parce qu'il mobilise des notions encore en construction, des outils en pleine mutation et des logiques transversales complexes, ce droit appelle un effort de clarification et de structuration conceptuelle. Il importe notamment d'identifier les principes communs à ses diverses déclinaisons, les finalités juridiques qui fondent son autonomie en tant que branche du droit, et les conditions de son développement harmonisé dans l'environnement normatif français, européen et international.

Aussi ai-je décidé de vous confier la présidence d'un groupe de travail sur le droit de la compliance, ayant pour vocation de nourrir, à travers une réflexion d'ensemble exigeante, les orientations futures du ministère de la Justice sur ce sujet stratégique.

Votre mission, que je souhaite fondée sur une approche doctrinale de haut niveau, portera sur les contours juridiques, les fondements théoriques, les fonctions économiques et politiques, ainsi que les perspectives de structuration du droit de la compliance en France. Ce travail ne se veut pas à finalité législative à court terme. Il s'agit d'éclairer les conditions d'un approfondissement durable et d'une meilleure appréhension de cette branche du droit. Vous veillerez aussi à proposer des voies et moyens concrets pour que les opérateurs et institutions concernés se saisissent au mieux de celle-ci dans la perspective d'attractivité du droit français.

Vous aurez la pleine latitude pour proposer la composition du groupe de travail, dans un format resserré, en veillant à une pluralité d'expertises issues de la recherche, des professions du droit, de la régulation et du monde économique. Le secrétariat général du ministère vous accompagnera dans la mise en place et le fonctionnement pratique de ce groupe.

Le calendrier des travaux pourra s'échelonner jusqu'au 17 juillet 2026, date à laquelle je souhaite pouvoir disposer d'un rapport final exposant les analyses du groupe, ses principaux constats et les pistes d'approfondissement recommandées.

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre accord pour cette mission et de m'indiquer, le cas échéant, les premières orientations que vous souhaiteriez donner à vos travaux.

Je vous prie d'agréer, Madame la Professeure, l'expression de ma haute considération.

Perz.



Gérald DARMANIN

En confiance